

Le barrage de Chalas

Distance



6 km

Durée



1h45

Dénivelé



+176 m

Balisateur



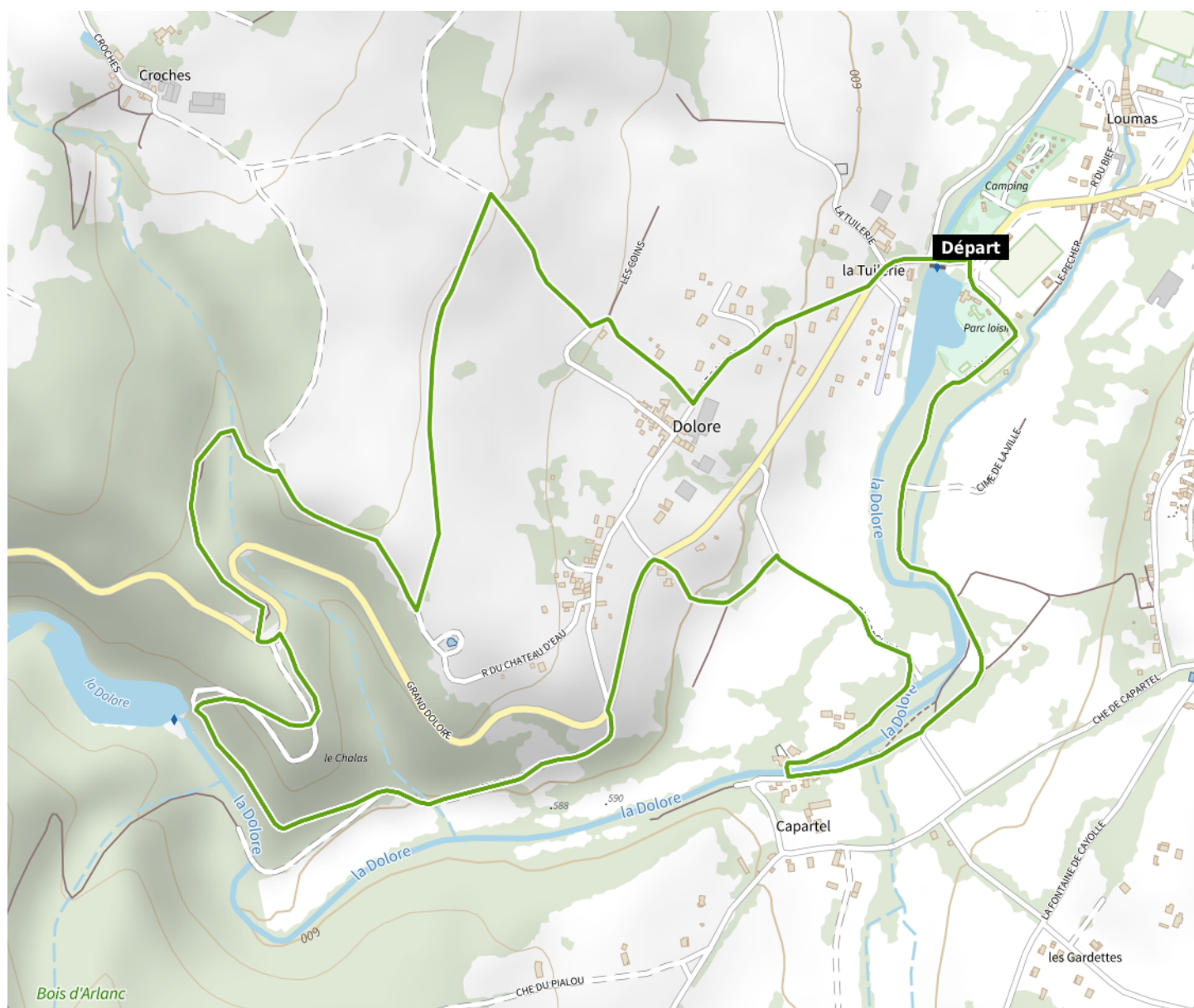
Bleu

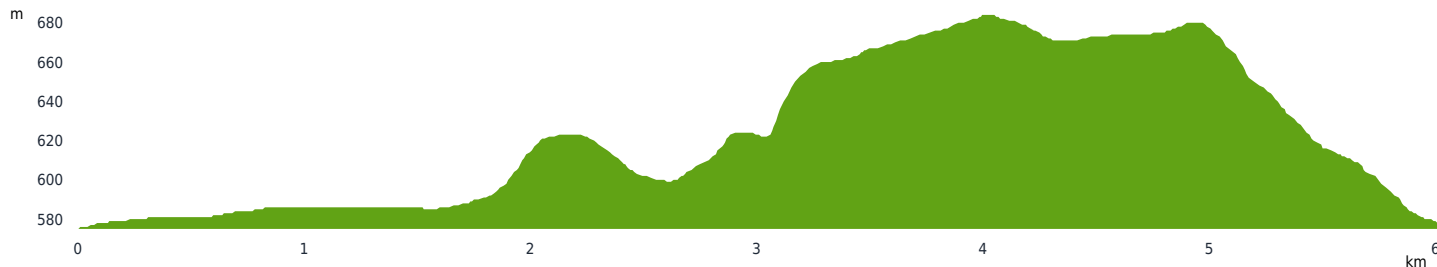


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Arlanc

Adresse de départ

Base de loisirs
63220 Arlanc

Accès au point de départ

Depuis la place d'Arlanc, emprunter la D906 en direction d'Ambert. Bifurquer ensuite sur la D300 en direction de Saint-Germain l'Herm. Continuer sur 400m pour rejoindre le plan d'eau d'Arlanc.

Description du parcours

En se laissant bercer par les "glouglous" de la Dolore, on pénètre dans la nature sauvage et authentique du Livradois pour arriver au barrage du Chalas qui offre un très belle vue sur le bourg d'Arlanc et la vallée de la Dore.

Détail du parcours étape par étape

- Étape 1 :** À la base de loisirs. Prendre le chemin contournant le stade, traverser la base de loisirs. Quitter le chemin lorsqu'il tourne à angle droit vers la gauche le long de fils barbelés et prendre à droite le sentier longeant la rivière jusqu'au pont de Capartel.
- Étape 2 :** Passer sur l'autre rive et virer à droite. Suivre le sentier. Avant le raidillon, prendre le chemin de terre à gauche puis à droite pour rejoindre le D 999 A. À gauche, suivre cette route sur 250 mètres environ et emprunter le chemin pierreux qui descend à gauche dans la vallée. Après le poste de transformation EDF, le chemin se sépare en deux, prendre celui de droite jusqu'au barrage.
- Étape 3 :** Grimper par le sentier à droite pour atteindre le bois qui domine le lac (point de vue sur le lac). Dans le bois, virer à droite dans une clairière pour rejoindre la D 999À Suivre la route vers la gauche sur quelques mètres et la traverser pour emprunter un sentier partant à droite. Suivre ce sentier qui rattrape un chemin plus important que l'on prend vers la droite jusqu'à un bosquet d'arbres sur la gauche.
- Étape 4 :** Tourner à gauche par le sentier à flanc de coteau (point de vue sur le bourg d'Arlanc et la vallée de la Dore). Tourner à droite par large chemin qui descend jusqu'à un chemin goudronné. On arrive face à une maison. Tourner à gauche jusqu'à un autre chemin goudronné (face à une grange) et tourner une nouvelle fois à gauche pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.